

LA

Tous les membres
de «la Vie d'ici»
vous souhaitent
de très Joyeuses Pâques !



De belles activités
organisées aux
bibliothèques.
Venez en grand
nombre.

Bibliothèque Domaine-du-Rivage

d'ici

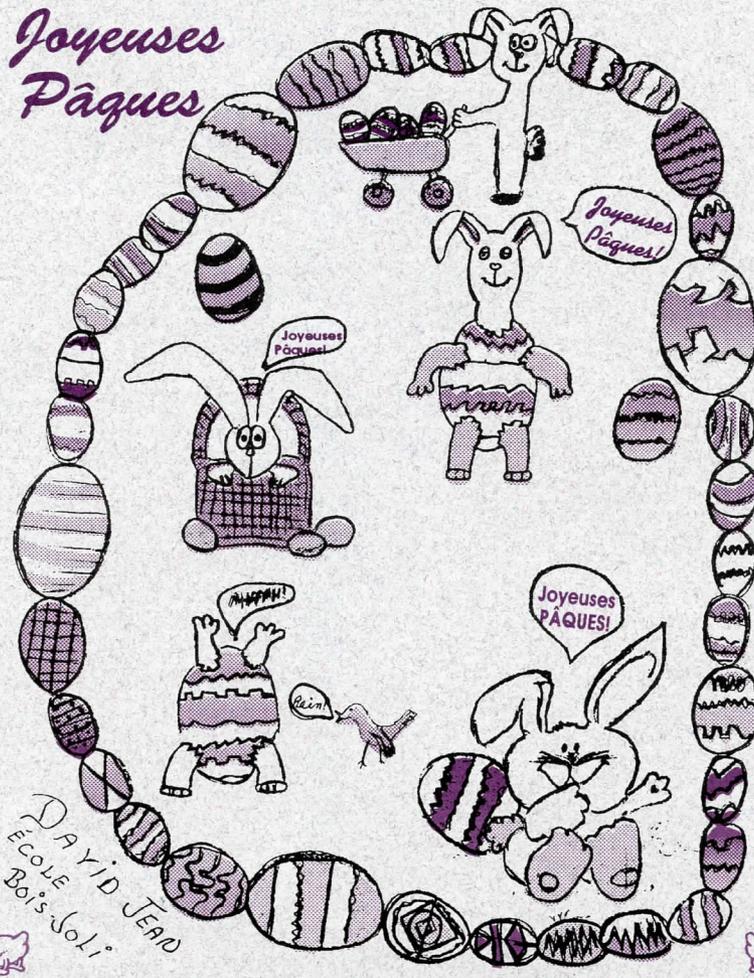
SHIPSHAW, AVRIL 1996

VOLUME 14 NUMÉRO 6



Un doux
vent de
bonheur
souffle
sur les
habitants
de
Shipshaw

Joyeuses Pâques



C'est
PÂQUES
qui sème
l'amour
et la joie
partout
sur son
passage



Chez Steff
RESTO-BAR

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

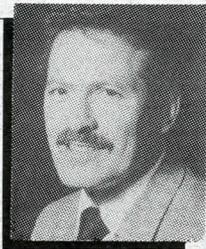
- MENU DU JOUR
- MUSIQUE
- BIÈRE EN FÛT

Joyeuses Pâques en famille!

Restaurant : 695-4278

Bar : 695-4282

4381, rte St-Léonard, Shipshaw



Réjean Bergeron, maire

Le conseil T'INFORME

Chers(es) amis(es),

Ce mois-ci je veux revenir sur le dossier de la facturation de 30 \$ supplémentaire sur les droits d'immatriculation pour le service de transport en commun. Mais auparavant je vous ferai part brièvement du rapport du vérificateur et des résultats financiers de 1995.

1. LES ÉTATS FINANCIERS DE 1995

Lors de la réunion ordinaire du conseil du 4 mars 1996, notre vérificateur nous a présenté les résultats financiers pour l'année 1995 qui s'est soldée, comme nous l'avions prévu, par un déficit budgétaire de 32 000 \$. Le fait que nos vérificateurs aient reporté à 1996 la recette anticipée d'une promesse d'achat d'un terrain appartenant à la municipalité, hausse légèrement le déficit que nous avons d'abord prévu à 24 000 \$.

Cet écart est dû à notre décision d'acheter la bâtisse de Spécialité Escalier, située en face de l'hôtel de ville. Nous n'avions pas prévu cette dépense mais l'acquisition de cette bâtisse nous a permis d'éviter un éventuel règlement d'emprunt pour la construction d'un garage.

Également nous avons créé un fonds de roulement de 100 000 \$ en 1995. Cet exercice permet à la municipalité d'emprunter des sommes à même ce fonds.

En ce qui a trait à la gestion financière de la municipalité, les commentaires du vérificateur sont positifs. Quelques remarques mineures nous permettront encore une certaine amélioration.

2. LA FACTURATION DE 30 \$ SUR LES FRAIS D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES

Je me permets dans un premier temps de vous transmettre le texte de la **Loi sur les transports** qui établit la norme qui fait qu'un montant supplémentaire de 30 \$ est facturé lors de notre renouvellement d'immatriculation.

CONTRIBUTION DES AUTOMOBILISTES AU FINANCEMENT DU TRANSPORT EN COMMUN

4.1 Description

La loi prévoit une contribution des automobilistes au transport en commun. Au montant de 30 \$, cette contribution sera perçue par la Société de l'assurance automobile du Québec, à compter du 1er janvier 1992, auprès des

personnes qui ont à payer des droits d'immatriculation et dont l'adresse est située dans l'une des municipalités mentionnées à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12). Les sommes ainsi recueillies seront redistribuées aux organismes publics de transport en commun.

Cette contribution vise tout véhicule de promenade au sens de la réglementation découlant du Code de la sécurité routière.

Références: Loi 145, articles 262, 299.

Loi modifiée: article 88.2 et 88.3 de la Loi sur les transports.

4.2 Territoire d'application

Le territoire des 194 municipalités locales et réserves indiennes mentionnées dans la loi correspond essentiellement aux régions métropolitaines de recensement suivantes: Montréal, Québec, Hull, Trois-Rivières, Sherbrooke et Chicoutimi.

Il s'agit des régions métropolitaines de recensement telles que définies par Statistique Canada sur la base des données de recensement de 1986. **En plus des municipalités du noyau urbanisé, une région métropolitaine de recensement comprend les autres municipalités dont au moins 50% de la population active travaille dans le noyau urbanisé ou dont au moins 25% des emplois locaux sont occupés par des gens qui demeurent dans le noyau urbanisé.**

Références: Loi 145, articles 262, 299.

Loi modifiée: article 88.2 et 88.3 de la Loi sur les transports.

ARTICLE 88.2 de la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12)

88.2 Est établie une contribution des automobilistes au transport en commun.

Est tenu de payer la contribution tout automobiliste dont l'adresse inscrite dans les registres de la Société de l'assurance automobile du Québec correspond à un lieu situé dans le territoire d'une des municipalités et des réserves indiennes énumérées ci-après. Pour l'application de la présente section, un établissement indien est assimilé à une réserve.

L'automobiliste acquitte la contribution lors du paiement des sommes exigibles pour l'obtention de l'immatriculation ou de celles qui sont exigibles en vertu de l'article 31.1 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., chapitre C-24.2).

Un automobiliste peut demander le remboursement d'une partie de sa contribution dans les cas et aux conditions prévus par un règlement pris en vertu du paragraphe 11.0.1* de l'article 618 du Code de la sécurité routière. Toutefois, aucun remboursement n'est exigible en cas de changement d'adresse. 1991, c. 32, s. 262.

ÉQUIPE DU JOURNAL	Claire Jean présidente 542-9375	Denys Claveau conseiller technique 542-8800	Nathalie Blackburn secrétaire 542-4483
	Sylvie Ferland trésorière 542-1207	Micheline Dionne directeure 542-9670	Jacynthe Gauthier directeur 695-2864
	Hélène Basque correction des textes 542-5514	Marcellin Tremblay directeur 695-2116	AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec

Conception et impression : Imprimerie Fircograph



DÉPANNÉUR SHIPSHAW inc.

4391, route Saint-Léonard
Shipshaw

542-6603

- Paiement direct
- Valideuse
- Location de films
- Jeux vidéos
- Finition de photos
- Laveuse à tapis



**Joyeuses Pâques
à tous nos clients!**

5. RÉGIONS DU SAGUENAY:

Ville de Chicoutimi, Ville de Jonquière, Ville de la Baie, Municipalité de Lac-Kénogami, Municipalité de Saint-Fulgence, Municipalité de Saint-Honoré, Municipalité de Shipshaw et Canton Tremblay

CONTRIBUTION DES AUTOMOBILISTES AU TRANSPORT EN COMMUN

Décret 1504-91, 30 octobre 1991
Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12, a. 88.3 et 88.6)

1. Le montant de la contribution des automobilistes au transport en commun établie par l'article 88.2 de la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12) édicté par l'article 262 du chapitre 32 des lois de 1991 est fixé à 30 \$.
2. Les sommes visées à l'article 88.6 de la Loi édicté par l'article 262 du chapitre 32 des lois de 1991 sont réparties, pour la région de Montréal, entre la Société des transports de la Communauté urbaine de Montréal, la Société de transport de la ville de Laval et la Société de transport de la rive sud de Montréal dans une proportion de 80%, à partir des recettes générées par les usagers de leurs réseaux respectifs de transport en commun, et dans une proportion de 20%, à partir des contributions des automobilistes ayant leur adresse sur le territoire d'une municipalité ou d'une réserve indienne dont le territoire est compris dans leur territoire respectif.

Pour l'application du présent article, sont réputés être des recettes générées par les usagers des réseaux respectifs de transport en commun de chaque société les revenus provenant de la vente des titres de transport en commun régional partagés entre ces sociétés par le Conseil métropolitain de transport en commun en vertu du paragraphe 1er de l'article 25 de la Loi sur le Conseil métropolitain de transport en commun et modifiant diverses dispositions législatives (1990, c. 41).
3. Les sommes visées à l'article 88.6 de la Loi édicté par l'article 262 du chapitre 32 des lois de 1991 sont réparties, pour la région de Québec, entre la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec et la Corporation intermunicipale de transport de la Rive Sud de Québec dans une proportion de 80%, à partir des recettes générées par les usagers de leurs réseaux respectifs de transport en commun, et dans une proportion de 20%, à partir des contributions des automobilistes ayant leur adresse sur le territoire d'une municipalité ou d'une réserve indienne dont le territoire est compris dans leur territoire respectif.
4. Malgré les articles 2 et 3, ne peuvent être considérées pour l'établissement de la répartition entre les organismes publics d'une même région les recettes générées par les usagers lors de l'interruption totale ou partielle du réseau de transport en commun d'un des organismes publics de cette région par suite d'un cas de force majeure ou d'un conflit de travail ayant pour effet de réduire les recettes de cet organisme, ou de l'un des organismes publics de la région, d'au moins 4% de ce qu'elles seraient si cette interruption n'était pas survenue. Ce pourcentage d'écart s'obtient en comparant les recettes générées lors de la période où il y a eu interruption du réseau à celles générées au cours de la période équivalente de l'exercice financier précédent.
5. Le présent règlement entre en vigueur le 1er janvier 1992.
D. 1504-91. (1991) 123 G.O.2. S208

Depuis que cette loi est en force, les représentants municipaux ont exercé toutes sortes de pression auprès des autorités gouvernementales pour faire exclure le territoire de Shipshaw de cette obligation de payer cette taxe pour un service inexistant chez nous. Nous avons adopté différentes résolutions, obtenu l'appui de la Municipalité régionale du comté du Fjord-du-Saguenay (M.R.C.), organisé des rencontres avec notre député et nous sommes intervenus publiquement à plusieurs reprises. Également le conseil municipal s'est chargé lui-même de faire signer une pétition de plus de 600 noms à travers la population manifestant leur désaccord. Toutefois ces nombreuses démarches sont demeurées vaines jusqu'à maintenant. Je pense qu'il serait bon que la population nous adresse leur mécontentement par écrit ou s'adresse directement au bureau du député. Des plaintes provenant des citoyens aideraient peut-être à faire comprendre au gouvernement le non-sens de cette taxe pour la population de Shipshaw.

Une nouvelle pétition est d'ailleurs en circulation dans la municipalité à ce sujet dont une copie se trouve à l'hôtel de ville.

Parallèlement à ces démarches, le conseil municipal a formé un comité qui travaille actuellement à la formation d'un organisme municipal et intermunicipal de transport (O.M.I.T.). Ce comité a pour mandat d'étudier toutes les possibilités de doter la municipalité d'un transport en commun adéquat.

Vous pouvez donc constater que tous les efforts sont faits dans ce dossier malgré que certains pensent le contraire.



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SHIPSHAW

CARTE MUNICIPALE

À tous les commerçants qui désirent obtenir une publicité (photographie, emplacement du commerce) de leur entreprise sur la nouvelle carte municipale, veuillez me faire part de votre intérêt le plus tôt possible. Il me fera plaisir de vous donner toutes les informations nécessaires à ce sujet.

Serge Girard
Agent de développement



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SHIPSHAW
Tél.: 547-4206



La caisse populaire Kénogami

SUCCURSALE DE SHIPSHAW

Comptoir Saint-Jean-Vianney
4500, route Mathias
Shipshaw (Québec) G0V 1V0

Tél.: (418) 547-5548
Télec.: (418) 542-3770

QUE DIRIEZ-VOUS D'UN PETIT COUP DE POUCE
À L'ACHAT D'UNE PREMIÈRE OU D'UNE NOUVELLE MAISON?

1 1/2 %

ALLOUÉ
remise en argent

VENEZ RENCONTRER UN AGENT CONSEIL
À LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE KÉNOGAMI.



Gary James, secrétaire-trésorier

La minute municipale

Bonjour,

Le printemps est arrivé et nous sommes en préparation de nos travaux pour la période estivale. J'en profite pour vous souhaiter une très joyeuse fin de semaine de Pâques. Ce mois-ci, en plus de vous faire part des décisions de votre conseil, je vous informe des principaux projets en cours devant être réalisés en 1996.

PROJET DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

Nous avons eu la confirmation qu'il y aurait toujours des fonds disponibles pour des projets de développement de l'emploi. Nous aurons besoin d'étudiants pour animer le terrain de jeux et à la maison des jeunes, dans le cadre du programme **Placement carrière - Été 1996**. Nous avons demandé également un projet **Article 25** s'adressant aux bénéficiaires d'assurance-chômage pour notre projet de construction et d'aménagement d'une marina à notre station récréative, quatre projets **Programme développement d'emploi (PDE)** pour aide technique à la Société de développement de Shipshaw, services administratifs et d'urbanisme de la municipalité.

Je vous invite donc à venir vous inscrire à la municipalité de Shipshaw aux heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE CANADA QUÉBEC

Nous avons déposé, en 1995, une demande d'aide financière au programme de travaux d'infrastructure Canada Québec.

Les travaux que la municipalité désire compléter au cours de l'année 1996 sont tous reliés à la distribution d'eau potable.

Nous espérons obtenir une réponse positive au cours des prochaines semaines, ce qui nous permettra de compléter les travaux d'aqueduc sur la route Jean, la route Brassard et la route des Bouleaux.

MARINA

En collaboration avec la Société de développement de Shipshaw, la municipalité de Shipshaw désire offrir à la population régionale, un service de marina sur la rivière Saguenay!

LE PROJET COMPREND:

- 25 places pour bateaux à moteur, pontons, autres (1ère phase de développement)
- Débarcadère
- Aqueduc
- Électricité
- Service de restauration-bar
- Barrière avec accès contrôlé
- Vidange de bateau (égout)
- Service d'essence sur appel
- Plan d'eau stable
- 22 milles nautiques
- Plage et vue panoramique

Le financement de ce projet se fera en tenant compte de la formule de l'utilisateur payeur.

À tous les plaisanciers: Veuillez nous faire connaître votre intérêt pour ce projet en communiquant avec:

- **M. Gary James**
Municipalité de Shipshaw au 542-4533
ou
- **M. Serge Girard**
Société de développement de Shipshaw au 547-4206.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Nous interviendrons dans un contrat que nous avons conclu avec la S.A.Q.E. pour des travaux correctifs d'égout.

Ces travaux consisteront principalement à prolonger une conduite de refoulement sur une distance d'environ 100 mètres le long de la route St-Léonard à partir du coin de l'entrée de l'hôtel de ville jusqu'à la rue de la Fontaine.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Le conseil municipal évaluera l'état des rues et routes de la municipalité à partir d'un rapport de la situation qui lui sera soumis. Par la suite, nous serons en mesure d'établir nos priorités en fonction des budgets disponibles.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

La municipalité procédera, pour la troisième année consécutive, à la vidange des fosses septiques sur son territoire. Cette année nous vidangerons seulement les résidences permanentes du secteur-du-Rivage. Cette vidange se fera au cours du mois de juin et aucun frais ne vous sera chargé.

CARTE MUNICIPALE

La municipalité de Shipshaw, en collaboration avec la Société de développement de Shipshaw, est à préparer sa nouvelle carte municipale. Celle-ci sera disponible au coût de 1,25 \$, à la municipalité, dans les dépanneurs et postes d'accueil d'informations touristiques de la région et ce, possiblement à partir du début du mois de mai 1996.

DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

Nous avons fait confectionner une maquette pour la construction de panneaux promotionnels pour les sites de développement domiciliaire dont la municipalité est propriétaire.

Ces panneaux seront érigés au cours des prochaines semaines.

J'en profite pour vous informer que nous avons enregistré une émission de télévision sur la **promotion du développement domiciliaire** dans notre municipalité. Ces émissions sont diffusées sur le **canal communautaire (9) de télévidéotron, à tous les mercredis à compter de 20 heures.**

Dans ma prochaine chronique, je vous informerai des décisions et orientations de votre conseil municipal pour les projets du plan triennal d'immobilisation.

Je termine avec cette pensée:

«C'est tellement facile de suggérer des solutions quand on ne connaît pas grand chose à la question».



Clément Girard, prêtre

Contact PAROISSE

Jour de la Capitation: 6 mai 1996

Il y a quelques années déjà que nous revenons sur le fameux sujet: **la Capitation**. Ce n'est pas que nous avons à nous plaindre, c'est pour que vous gardiez le feu de générosité et le sens de votre apport dans l'administration de vos biens. Ordinairement ce que nos parents ont bâti, nous sommes fiers de l'entretenir et de le garder jalousement.

Plusieurs ont déjà ces sentiments bien développés. Félicitations et continuons! Cependant il y en a encore (20%) qu'il faut essayer de motiver et de convaincre qu'eux aussi font partie de notre grande famille. Pour qu'eux aussi assurent leur responsabilité, nous tendons la main encore une fois avec beaucoup de simplicité.

Vous savez... beaucoup de Fabriques ont de grandes difficultés à administrer. Nous, ce n'est pas encore le cas... mais il ne faudrait pas que ça nous arrive. Actuellement comme revenus nous avons:

1. La Capitation qui est assurée par 80% des baptisés-adultes,
2. L'offrande du dimanche qui est présentée par 20 ou 25% des baptisés-adultes.

Si vous ne participez jamais à cette offrande, nous serait-il permis de vous suggérer un don à l'occasion de cette Capitation? Ça hausserait le 25% de ceux et celles qui payent tout le temps pour entretenir les services qui servent à tout le monde un jour ou l'autre. Pensez au baptême, au mariage, aux anniversaires de mariage, aux funérailles, les visites aux malades, l'initiation aux sacrements, etc.

Nous espérons grandement que les dons de cette année ressembleront beaucoup à ceux de l'an passé. Est-ce que quelqu'un a manqué de pain cette année à cause de ce don qui est pour vous, en définitive?

De plus, nous voudrions cette année nous faire encore plus insistants sans être désagréables cependant, pour que chaque famille acquitte la part que chaque **baptisé(e) enfant ou adulte** doit verser premièrement au diocèse et deuxièmement à la zone de Jonquière (regroupement des vingt paroisses dont nous faisons partie).

Ex.: un famille de 3 personnes

	PÈRE	MÈRE	ENFANT	TOTAL
Diocèse	3,45 \$	3,45 \$	3,45 \$	10,35 \$
Zone	1,04 \$	1,04 \$	1,04 \$	3,12 \$
TOTAL				13,47 \$

Pour une famille de quatre personnes il faudrait ajouter un montant de 4,49 \$, etc.

Autrement **nous devons** la payer pour vous, et notre budget est d'autant coupé.

Le conseil de la Fabrique

P.S.: Un mot du pasteur

*Je vous demande de bien accueillir nos bénévoles. **Ce sont des bénévoles!** Tous les ans, il y a des foyers qui les reçoivent mal ou très mal. Si vous devez refuser, ça peut se faire poliment... la violence, même verbale, n'est jamais semeuse de paix ni de bonheur. Merci pour votre bel accueil et votre compréhension.*

Si vous ne pouvez participer pour une raison ou une autre, dites-le nous, nous comprendrons.

Votre pasteur



POUR CONTINUER LA RÉFLEXION...

«D'une pierre trois coups!»

- La capitation est la contribution d'une famille ou d'un individu au financement de son Église...
- La capitation est un geste qui signifie l'appartenance d'un chrétien à son Église...
- La capitation est une façon d'assumer ses responsabilités par le soutien de son Église au niveau paroissial, régional et diocésain...
- D'une pierre trois coups!!!

POUR RÉPONDRE À QUELQUES QUESTIONS???

Que fait-on avec cet argent?

Dans les paroisses, comme dans les zones et le diocèse, l'argent est utilisé d'abord pour offrir des services personnels d'animation, lieu de culte, locaux de réunion, services en commun, projets d'évangélisation et de pastorale...

La capitation est-elle une aumône (charité)?

La participation au financement de l'Église ne relève pas uniquement de l'aumône: il s'agit d'abord d'une question de justice et de responsabilité.

Pourquoi est-il question d'argent dans la religion et dans l'Église?

Jésus-Christ et ses disciples utilisaient de l'argent pour subvenir à leurs besoins, payer les frais de culte (fête) et partager avec d'autres. La toute première communauté chrétienne était bien organisée sur la plan financier (Acte 4,32,35). L'Église est dans le monde et comme les autres institutions, elle a besoin de certaines sommes d'argent pour atteindre ses buts.



Une belle petite histoire...

Voici une petite histoire que nous avons trouvée très jolie... nous la partageons avec joie:

Cela se passait en France. Lors d'un enseignement évangélique à des enfants, un prêtre venait de raconter la trahison de Judas envers Jésus et comment celui-ci alla se pendre. À la fin de son instruction, le prêtre eut l'idée de demander: «S'il vous arrivait de trahir Jésus vous aussi, que feriez-vous?» Une petite fille se leva et dit: «Je me pendrais, mais au cou de Jésus!»

Que ce temps de renouveau vous apporte Bonheur, Paix et Sérénité, et vous aide à goûter pleinement les joies du plus beau dimanche de l'année! Joyeuses Pâques!

Vos pasteurs

N.B.: *Je reviendrai le mois prochain avec les objets du culte et les couleurs utilisées lors des cérémonies religieuses.*



Jacynthe Gauthier

Des souhaits PARTICULIERS

Hommage à toi

*Du haut de ton nuage
Je t'entends chanter
En chœur avec les anges
Je ne peux t'oublier.*

*Peux-tu entendre
Ma voix qui tremble
Toi que j'ai aimé
Je ne pourrai t'oublier.*

Jacyga



LES DÉCÈS

- Madame Eugénie Chouinard, mère de Fernande Landry-Racine.
- Monsieur Rolland Tremblay, époux de Pierrette Villeneuve et père de Marc et Mario Tremblay.
- Madame Monique Lavoie, soeur de Florent et de Fernand Lavoie.

À toutes les familles éprouvées par le deuil, les membres ainsi que les lecteurs du Journal « La Vie d'ici » offrent leurs plus sincères condoléances.

Petit poussin de Pâques

*Petit poussin de Pâques
Nous avons si hâte
De voir ton joli minois
N'en pouvant plus d'attendre
Nous avons rêvé de toi*

*Enfin te voilà, toi
Qui renchérit notre joie
Bonheur venu du ciel
Tu grandiras près de nous
Avec nous, pour toujours.*

Jacyga



LES BAPTÊMES

- Rébecca Jasmin, fille de Jacques Jasmin et de Céline Tremblay.
- Alexandre Dufour, fils de Stéphane Dufour et de Josée Gagné.

Félicitations aux heureux parents !

Joyeux Anniversaire !!!

*Un baiser sur ta joue
Une fleur sur ton cœur
un sourire pour te dire
Joyeux anniversaire!* (air « Joyeux anniversaire »)



BONNE FÊTE HAN! HAN!

- 23 avril - Michel Perron (12 ans), de toute sa famille.
- 30 avril - Olivier (2 ans), de ses parents Nathalie Blackburn et Larry Morin.

Joyeux anniversaire à toutes les personnes qui fêtent leur anniversaire!

Faites parvenir vos souhaits avant le 19 de chaque mois au 695-2864.



André Rozon

MISSION Bonheur

Droit au but

Ma chronique de ce mois-ci sera plutôt brève et le sujet y correspond bien. Dans le cadre de ma pratique en tant que psychothérapeute j'écoute des témoignages de plusieurs personnes sur leur vie et leurs émotions. Je constate que la mésentente avec ceux qui nous entourent réside souvent autour d'émotions qui restent cachées ou des interprétations que l'on fait des émotions de l'autre.

Cela laisse place à des conflits monumentaux et fait souvent l'objet des téléromans à notre petit écran. Pas de cachette, pas de drame!

C'est pourquoi je vous invite à puiser en vous le courage de partager vos émotions et le souci de vérifier ceux de vos bien-aimés. Les émotions que nous refoulons sont souvent source de maux physiques (migraines, ulcères, diarrhée, etc.) et l'imagination peut nous porter à conclure des scénarios beaucoup plus noirs que la réalité.

ACCOMMODATION SAINT-LÉONARD

Service de paiement direct Desjardins
 Service de nettoyage
 Centre de validation
 Cassettes vidéo et Nintendo
 SERVICE DE LAMINAGE

Joyeuses
Pâques!



OUVERT DE 8 H À 23 H TOUS LES JOURS

3421, route Saint-Léonard, Shipshaw (Québec)

Tél.: (418) 542-8633



PARTENAIRE DANS
L'HISTOIRE ET
LE DÉVELOPPEMENT.



MIDI

Billet de tendresse

...Il y a quelqu'un!

Sur nos routes humaines... comment sont nos pas? Traînants? Fatigués? Alertes? Remplis d'énergie? Oui, comment caractériser cette démarche qui est la nôtre?

Sur nos routes humaines il y a tant d'embûches, tant de faux-fuyants, tant d'obstacles à surmonter. Dès que l'on gravit une montagne, bien souvent, une autre se dresse devant nous, plus abrupte que la précédente. C'est ça la vie? Une marche jamais finie conduisant bien quelque part... mais où? Vers une vieillesse que l'on espère heureuse et qui, pour certains, signifiera très tôt la fin de leur autonomie physique autant que psychologique. Alors, à quoi cela sert-il de tant travailler, d'amasser et de comptabiliser pour demain?

Sur nos routes humaines deux compagnons indésirables nous accompagnent: la peur et la solitude. Cette peur nous paralyse, nous angoisse, nous assaille. Elle ne lâche pas; comme une tache d'huile elle nous poursuit dans tous nos combats. Et la solitude donc? C'est parmi les plus grandes foules que l'on se sent seul au monde, devant ces regards indifférents qui nous transpercent sans nous voir. C'est dans les aéroports, dans les restaurants, les supermarchés qu'on réalise combien peu de gens se saluent et se souhaitent le «bon-jour».

Sur nos routes humaines nous guettent aussi la maladie, les échecs, la déprime, le burn-out. L'hiver congèle tant de coeurs; le désert aride assèche tant de bonne volonté. Certains ont l'impression de se noyer dans l'eau trouble d'une économie chancelante qui n'offre plus de travail à nos jeunes et qui coupe à l'aveuglette sur le pain quotidien.

Sur nos routes humaines pourtant, une croix s'est levée. Elle a surgi de tous nos malaises, de toutes nos petites morts qui font grincer des dents, arrachant des cris de désespoir. Oui, une croix s'est dressée... et avec elle une espérance jamais éteinte. Sous le signe d'un abandon total et sans recours: «Père, pourquoi m'as-tu abandonné?», dans le reproche le plus déchirant: «Mes amis, vous ne pouvez donc pas veiller une heure avec moi?», dans ce

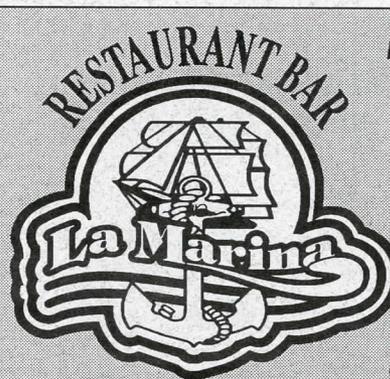
cri d'angoisse: «Je t'en supplie, éloigne de moi ce calice!», un Dieu a vécu nos plus intimes combats, nos plus grandes misères et en est sorti victorieux.

Sur nos routes humaines, bien souvent, nous oublions que la RÉSURRECTION a vaincu la mort. Nous vivons nos peines et nos deuils comme si nous étions seuls à les porter. Nous avons oublié, dans notre recherche du bonheur que le Fils de Dieu nous a montré la route. Il n'a pas aplani tous les obstacles, il est venu nous dire QU'IL EST LÀ, au milieu de nos luttes et de nos combats.

Sur nos routes humaines... une grande lumière a repoussé les ténèbres. Elle a jailli du coeur même de Dieu, lassée de nous voir nous débattre dans la solitude et la peur. **Pâques s'est levé.** Le Christ est ressuscité! Alléluia! chantent tous les chrétiens et chrétiennes qui savent que désormais, ils peuvent marcher allégrement, le coeur gonflé d'espérance. Ils peuvent chanter et rire, ils peuvent relever la tête et croire en l'impossible car ils ne sont plus seuls et angoissés. Il y a QUELQU'UN!

Joyeuses Pâques à vous tous, croyants et croyantes en Jésus-Christ. Soyez dans la joie! Malgré les difficultés de tous les jours, CE QUELQU'UN qui vous a dit: «Venez à moi, vous tous qui souffrez, je vous soulagerai» ne peut être un imposteur. Il a tenu parole. Il a vaincu la mort.

Joyeux printemps, chers amis et amies qui lisez fidèlement cette chronique. Avec les tulipes et les jacinthes, que la tendresse fleurisse en vos coeurs parce qu'elle est signe de renouveau, d'oxygène, de libération.



Déjeuner à partir de 7 h
Menu du jour
Table d'hôte
Salle de réception

Célébrez la fête de Pâques avec les vôtres dans une atmosphère chaleureuse. Réservez pour un souper «table d'hôte» dès maintenant.

Pour réservation : 542-2000

NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU

PSSS...

Produits et Services
Sanitaires Savard enr.

Pour vous servir Réjean et Carl Savard
Aussi disponibles : produits pour piscines

Tél.: 672-2539 ou 672-6122 Fax.: 672-2539

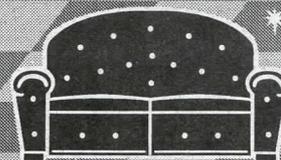
Distributeur V.T.O. inc.



NETTOYAGE RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

- Tapis et meubles
- Décapage et cirage
- Grands ménages

Serge Côté, propriétaire: (418) 542-8280
Téléavertisseur: (418) 696-8606



Conciergerie Saguenay

5901, Route des Bouleaux, Shipshaw (Québec) G7P 1E8



Marcellin Tremblay

Gens prudents

Le printemps ne nous apporte pas que les beaux jours, c'est le signe du grand ménage annuel.

Après avoir rangé sous-sol, grenier et garage pour ainsi diminuer les risques d'incendie, certains voudront se débarrasser d'appareils ménagers, divan, lit, chauffe-eau, etc. Nous vous rappelons que la municipalité offre le service de cueillette des monstres ménagers, et ce, à chaque semaine. Il suffit, pour en profiter, de déposer vos déchets monstre en même temps que vos ordures ménagères. L'entrepreneur les ramasse à chaque semaine tout au long de l'année. Également le site de dépôt de **matériaux secs** sera bientôt ouvert.

Surveillez les médias régionaux pour connaître la date de la collecte de déchets dangereux (peinture, teinture, vernis, huiles usées, batteries de véhicules motorisés, solvants et diluants, etc.)

C'est la saison idéale pour vérifier l'état de la cheminée et pour la faire ramoner. La municipalité de Shipshaw offre ce service de ramonage par l'entremise d'un entrepreneur. Si vous désirez faire ramoner votre cheminée, communiquez avec la municipalité au 542-4533, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

PERMIS DE BRÛLAGE OBLIGATOIRE

Si vous allumez un feu, vous en êtes responsable et vous devez d'abord obtenir un permis de brûlage OBLIGATOIRE de votre département des incendies au 547-8707.

- Il est interdit pour l'environnement de brûler, à ciel ouvert: des déchets secs (matériaux de démolition), des pneus, du fil électrique, des bardeaux d'asphalte, du plastique, du tapis, etc.
- Le feux autorisés sont ceux de bois mort, de branches et de feuillage.
- Les feux de foyers extérieurs ou à tout autre endroit bien aménagé à cette fin sont autorisés sans permis, sauf avis contraire.

IMPORTANT: Les pompiers de Shipshaw ont complété, au mois de février, leur formation en R.C.R. de la Société canadienne de la Croix-Rouge.

La Société canadienne de la Croix-Rouge est en campagne de financement. Personnellement, moi j'y crois très fort... et vous aussi! Alors, donnons généreusement. **C'est un investissement pour la vie.**



Denys Claveau

Saviez-vous QUE...

LE RAP DE LA CALOTTE...



À Shipshaw, tout le monde sait **maintenant** que l'habit ne fait pas le moine. Mais il y a quelques semaines, Carol Lavoie n'en était pas absolument convaincu et son scepticisme n'a fait que croître lorsqu'un de ses amis lui donna une calotte de police de la GRC. Coiffé de ce talisman, Carol croyait vraiment pouvoir bénéficier d'une certaine immunité surtout au volant de son véhicule. Il a même réussi à convaincre pas mal de monde de l'aura protectrice de son couvre-chef qu'il arborait dorénavant en toutes occasions. Cette forme d'auto-suggestion positive faisant son effet, Carol, persuadé de son invincibilité, s'est pris lui-même à tourner les coins rond côté Code routier, juste pour vérifier bien entendu.

La magie semblait opérer efficacement. Mais voilà que l'équilibre fragile de ce petit château en Espagne prit brutalement fin dans le secteur Arvida suite à un arrêt obligatoire plus ou moins «moffé». Coût: 115 beaux dollars, soit le prix d'une dizaine de casquettes modèle standard. Suite à ce fâcheux contretemps, la discrétion était de rigueur et les explications sommaires: probablement une police fantôme peu impressionnée par les troupes de sa majesté (GRC).

TOUT UN NUMÉRO...

Fernand Tremblay est devenu trop récidiviste pour cette chronique. Le fait-il exprès? Il est trop tôt pour l'affirmer mais notre enquête se poursuit. Comme chacun le sait, Fernand occupe le poste de directeur de l'école St-Michel à Jonquière où se fait une bonne partie de l'enseignement aux adultes. Il y a quelques semaines, la publicité pour l'inscription à la nouvelle session de cours battait son plein. Fernand avait donc fait installer un panneau publicitaire mobile devant l'école, sur la rue St-Pierre, sur lequel se lisait l'essentiel de l'information: dates, endroit, numéro de téléphone, etc. Jusque-là, tout baigne.

C'est Diane, la femme de Fernand qui trouva l'erreur d'affichage bien qu'elle n'eut jamais vu le panneau. En effet des dizaines d'appels téléphoniques retentirent bientôt à la maison, tous pour avoir de l'information sur l'inscription à l'école.



Vidéotron®

Joyeuses
pâques à
tous!



POUR **passionnés** SEULEMENT

Seule **Vidéotron** sait
combler toutes vos passions:

- Actualité...
- Sport...
- Cinéma...
- Spectacle...

DÈS LE 17 JANVIER 1996,
LE MERCREDI À 20 h AU CANAL
COMMUNAUTAIRE CÂBLE 9



SHIPSHAW :
le développement en tête,
l'environnement au coeur

Service à la clientèle: 545-1114

Fernand qui a toujours eu un très fort esprit de famille et qui est un tantinet porté sur la distraction avait donné son numéro de téléphone personnel plutôt que celui de l'école. Encore un peu sonnée par ce lapsus, Diane a décidé d'ajouter à sa définition des tâches: Fernand, supervision.

PERDU LE NORD...

Pour un gars qui a travaillé à la Baie James, perdre le nord en plein hiver c'est assez inhabituel. Il faut vraiment se tromper d'erreur. L'événement dont il est question s'est produit dans la fameuse période de la semaine de relâche où les tournois de hockey abondent à tous les échelons d'âges. Comme René Tremblay (encore lui!) adore le hockey et que son fils a lui aussi la piqûre depuis longtemps malgré son jeune âge, la petite famille s'était donc déplacée ce soir-là pour un match de finale à Delisle au Lac-Saint-Jean. Après une partie riche en rebondissements, René, sa femme Suzanne et son fils Maxime regagnent la voiture. René démarre et l'esprit encore embué par toutes les émotions de parents très impliqués, il prend la route pour regagner Shipshaw. Les minutes et les kilomètres s'ajoutent aux différents points de vue sur la fameuse partie. À un moment donné, Suzanne dit à René qu'elle ne reconnaît pas le chemin. René, sûr de lui, lui répondit que la nuit tous les chats sont gris. Pourtant rendu à la Pipe (Saint-Henri-de-Taillon) il commence à «allumer», mais poursuit quand même la route. «Ça se peut pas, t'sais». Finalement rendu à l'entrée du village de Ste-Monique, là le dernier doute venait de disparaître. René s'était trompé de bout de patinoire et venait de compter dans son propre but. Faut le faire! Si René a de la difficulté avec l'aiguille de sa boussole, il faut toutefois avouer qu'il a le compas dans l'oeil au hockey puisqu'il a compté dernièrement son 500e but malgré une carrière encore jeune. Bravo!



LUNE OU LUNETTES?

Le jeudi soir c'est sacré, Anna Gravel et Gaspard Couillard vont chez Robert Tremblay pour jouer aux cartes avec leurs conjoints. Ce soir-là, le temps était particulièrement frisquet de sorte qu'en entrant chez Robert, Anna et Gaspard eurent tôt fait d'enlever leurs lunettes qui s'étaient embuées au point qu'on n'y voyait goutte. Les ayant déposées à la même place sur une petite table, le temps d'un retour à la normale, ils allèrent tous deux les récupérer en même temps. Comme ils n'avaient pas leurs lunettes pour reprendre leurs lunettes, Anna s'empara des lunettes de Gaspard et lui des siennes sans s'en rendre compte. Comme les deux voyaient mal avec les lunettes de l'autre, aucun ne se rendit compte de l'imbroglio. Mais Anna voyait bien qu'elle voyait mal et se plaignait de ses lunettes. Ses cartes s'embrouillaient sous ses yeux. Elle les essuya à nouveau mais elle constata que l'ajustement optique en dégradé de ses verres ne fonctionnait plus. Elle se dit que peut-être à force de les laver le verre vient à s'altérer. Elle promit donc de tirer cela au clair dès le lendemain. La soirée se termina ainsi, chacun retournant chez-soi. Le lendemain matin Gaspard mit ses lunettes et dit à Judith que lui aussi voyait mal. Un coup d'oeil suffit à Judith: «Tu as les lunettes de Anna!» Cette dernière avait de son côté appelé chez Iris qui lui firent la suggestion que peut-être il y avait eu échange involontaire, ce que confirma Judith qui l'appela mais qui riait tellement qu'elle dut elle-même essuyer ses lunettes plusieurs fois.



Gaby Olivier
547-3186

Danielle Tremblay
542-3698

PETITES annonces



À VENDRE

- Berceau en pin pour jumeaux, 250 \$. Lave-vaisselle English, blanc, très propre, 150 \$ négociable. Tél.: **547-9882**.
- Robe de Mariée, grandeur 11/12 ans ainsi qu'une robe de bouquetière, grandeur 8 ans. Tél.: **547-0360**.
- Dactylo électrique «Sears», 60 \$. Dactylo manuelle «Brother», 30 \$. Tél.: **542-9834**.
- Bicyclette vert et rose pour fille, 16 pouces avec petites roues, état de neuf, 50 \$. Tél.: **542-3828**.
- Articles pour bébé: lit avec matelas, 100 \$; «Baby sitter» avec réglage pour l'épicerie, 30 \$; siège d'auto 2 positions, 50 \$; chaise haute «Cosco», 20 \$; trotteur Découverte de «Fisher Price» (pour la marche), portique amovible «Sesame Street», 20 \$. État de neuf. Tél.: **542-9972**. Possibilité de visite.
- Chiots boxer, pure race. Tél.: **542-7053**.

LOGEMENT À LOUER

- À sous-louer, 5 1/2 pièces, 1er plancher, non meublé, non chauffé, non éclairé, près de l'école Bois-Joli. Libre immédiatement. 415 \$ par mois. Tél.: **542-4528**.
- Grand 5 1/2, non chauffé, non éclairé, 4500 rue des Épinettes. 290 \$ par mois. Libre le 1er mai ou le 1er juillet. Tél.: **672-4614**.

SERVICES

- J'offre mes services pour garder vos enfants. J'ai suivi les cours suivants: RCR et Gardiens avertis. Demandez Michel au **547-7887**.
- Vous avez besoin de quelqu'un de fiable et de qualifié pour **l'entretien de votre pelouse (râtelage et tonte)**. J'offre mes services. Demandez David Gignac au **542-5514**.
- Recherche jeune fille de 15 ans et plus pour garder les mardis et jeudis de 16 h 15 à 20 h 15 pour les mois de mai et juin. Devra se déplacer elle-même sur la rue des Eaux-Vives à Shipshaw. Tél.: **542-8925**, après 18 h.

LISTE DES GARDIENS ET GARDIENNES

Les personnes désireuses d'obtenir des noms de gardiens ou de gardiennes, ou celles qui désirent offrir leurs services peuvent me joindre au numéro suivant:
Suzanne Labrie, 547-6904.

• IMPORTANT • IMPORTANT •

Toute personne de 18 ans et plus intéressée à jouer au BADMINTON régulièrement ou comme substitut, doit appeler au **542-7106** et demander Lucie.
• POSSIBILITÉ DE CO-VOITURAGE •



PROJET DE COMPOSTAGE



Le projet de compostage démarre dans la municipalité de Shipshaw et nous invitons toutes les personnes intéressées à communiquer avec la responsable, madame Estelle Tremblay au 542-2075.

Le temps est venu de dire: «Oui, dans ma cour!»

Avantages du compostage

Le compostage est une méthode de décomposition contrôlée (aération, température, humidité, etc.) et accélérée des résidus putrescibles qui, en présence d'oxygène, les transforme en un produit stable et riche en humus nommé compost. Il s'agit d'un processus naturel réalisé par des micro-organismes.

Parmi les principaux avantages, notons que:

- le compost améliore la structure du sol en lui offrant de meilleures conditions d'aération, d'humidité et de drainage selon les types de terrain;
- le compost favorise l'activité et la multiplication des micro-organismes et des divers décomposeurs du sol;
- le compost permet une utilisation plus restreinte des pesticides et des engrais minéraux et permet au citoyen d'économiser en produisant son propre fertilisant;
- le compostage réduit les quantités de déchets solides à enfouir et par la même occasion, prolonge la durée de vie des lieux d'enfouissement sanitaire, diminue la pollution (formation de biogaz et de lixiviat) qui y est associé de même que les coûts croissants de l'élimination des déchets;
- le compostage valorise les résidus organiques qui constituent environ 30% de nos déchets domestiques.

L'ère de l'enfouissement systématique et pêle-mêle de nos déchets tire à sa fin. Après des années d'attente, pendant lesquelles les problèmes n'ont cessé d'être plus évidents aux populations et à leurs décideurs, et où les conflits opposant promoteurs et population se sont multipliés, un profond besoin de changement s'impose en matière de gestion des déchets.



en MOUVEMENT BiblioInformation

• **Domaine-du-Rivage** (Hôtel de ville)

- *Un atelier de lecture se tiendra à la bibliothèque. Pour plus de renseignements, consultez le communiqué de presse.*
- *L'exposition du peintre Marie-Claire Tremblay se poursuit. Venez admirer les oeuvres de cette artiste locale.*
- **À noter:** *La bibliothèque sera fermée les 5 et 6 avril. Une rotation de volumes a eu lieu à la fin du mois de mars, venez voir nos nouveautés.*

Heures d'ouverture: Mardi 13h à 15h
 Mercredi 18h30 à 20h30
 Vendredi 18h30 à 20h30
 Samedi 13h à 15h

• **Domaine-de-la-Rivière** (sous-sol de l'église)

- *L'exposition sur la vie de Félix Leclerc se poursuit. Des cassettes de cet artiste sont disponibles pour le prêt.*
- **À noter:** *La bibliothèque sera fermée le 5 avril. Une rotation de volumes a eu lieu à la fin du mois de mars pour nous aussi, venez voir nos nouveautés.*

Heures d'ouverture: Mardi 13h à 15h
 Mercredi 18h30 à 20h30
 Vendredi 18h30 à 20h30

Micheline Gauthier, bénévole



ÉCHO-LOISIRS

Nous avons besoin de bénévoles pour la **fête de la Saint-Jean-Baptiste**.

Toute personne intéressée à donner un peu de temps pour l'organisation

de cette fête est priée de rejoindre madame Jeannine Belley au 547-2963 ou madame Denise Savard au 547-3795.

Merci à l'avance de votre collaboration.



Côté Floral

547-0121

4500, rte Mathias, Shipshaw

DÉPANNEUR DU PLATEAU

4500, rte Mathias, Shipshaw • Tél.: (418) 547-0121

OUVERT
de 8 h à 23 h
tous les jours

Joyeuses Pâques
en fleurs!



- Fleurs et ballons pour toutes occasions
- Bouquets cadeau, bébé, anniversaire etc.
- Arrangements funéraires
- Comptoir de la mariée
- Fleurs de soie et naturelles

SERVICES

- Boucherie
- Service de nettoyeur
- Plus de 250 films vidéo
- Finition de films
- Laminage
- Paiement direct Desjardins
- Centre de validation

au sous-sol

Atelier de lecture sur le roman policier

La bibliothèque publique de Shipshaw secteur-du-Rivage tiendra un atelier de lecture sur «le roman policier». **Judi le 18 avril 1996, à 19h00** à la bibliothèque publique, Édifice municipal, 3760, Saint-Léonard

Comment construit-on une énigme? Comment garder le lecteur en haleine sans tout dévoiler? L'atelier sur le roman policier abordera ces thèmes en plus de bien d'autres.

L'auteur de «**Rosalie**» monsieur Carol Néron, vous proposera un voyage au coeur de la littérature policière. À l'aide de jeux et d'exercices dynamiques, les lecteurs et lectrices aborderont ce genre littéraire particulier.

Les personnes intéressées par cet atelier sont priées de communiquer avec la responsable de l'événement, madame Lyne Racine au 547-0946 ou à la bibliothèque au 695-7135.

Cet atelier est une initiative de votre bibliothèque publique en collaboration avec le C.R.S.B.P. du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

CLUB DE SOCCER



SOCCER

Nous voici de nouveau!

Encore cette année, le Club de soccer Shipshaw te propose un été extraordinaire, rempli de défis à relever en sa compagnie.

Les inscriptions auront lieu les **20 et 21 avril de 9h à 12h**, au local du Club (sous-sol de la Maison des jeunes Domaine-de-la-Rivière). Pour l'inscription tu dois apporter ta carte d'assurance-maladie. Il y aura du matériel neuf et usagé en vente, sur place.

Prenez note: Tous ceux et celles qui ont des souliers et des protège-tibias à vendre, nous vous demandons de bien vouloir les apporter.

Les coûts d'inscription demeurent les mêmes que l'an dernier, soit 20 \$ pour le mini-soccer (5-6 ans) et 40 \$ pour toute autre catégorie. L'inscription pour le troisième enfant d'une même famille sera gratuite.

Au plaisir de vous revoir!
Robert Dufour, 542-5369

LETTRE AU CLUB OPTIMISTE

Chers membres du
Club Optimiste de Shipshaw,

C'est avec grand plaisir et beaucoup de fierté que nous, les membres du conseil d'administration du Club de soccer Shipshaw, avons appris par l'entremise de monsieur Robert Dufour, que nous faisons partie des organismes choyés qui recevront une part des argents en caisse de votre Club.

Toutefois, c'est aussi avec tristesse que nous avons appris la fin de cette aventure Optimiste. Nous sommes bien placés pour comprendre les difficultés rencontrées lors du recrutement des bénévoles et lorsqu'il s'agit de faire fonctionner un organisme.

Nous tenons donc, par la présente, à vous remercier de tout coeur pour ce que vous avez accompli pour les jeunes de Shipshaw et pour le Club de soccer. Merci beaucoup.

Veillez agréer, Mesdames, messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

*Charlotte Simard, présidente
Monique Labonté, trésorière
Club de soccer Shipshaw*

Le regroupement des GENS D'AFFAIRES de Shipshaw

Les gens d'affaires de Shipshaw font maintenant partie d'un regroupement qui leur permet d'apprendre à se connaître et d'avoir une meilleure visibilité auprès de la population et de la Municipalité. Nous avons des entreprises qui oeuvrent dans tous les domaines.

Pour les gens d'affaires que nous n'avons pu rejoindre, il nous fait plaisir de vous inviter à notre prochaine réunion qui se tiendra **mercredi le 10 avril à 19h30 au centre communautaire**. Nous vous attendons en très grand nombre.

Pour obtenir des informations, vous pouvez communiquer avec Charlotte Simard, secrétaire au 672-6182 ou avec notre président, André Hébert au 542-7174.

Le comité fondateur

*Joyeuses
Pâques et
heureux
printemps!*



13 ans d'expérience

SALON CAROLE COIFFURE BRONZAGE

4396, rue des Peupliers,
Shipshaw
Carole Ouellet, propriétaire

GRANDE PROMOTION AVANT ET APRÈS PÂQUES DU 5 MARS AU 30 AVRIL INCLUSIVEMENT

HEURES D'OUVERTURE

Mardi: 9h à 17h
Mercredi: 9h à 17h
Jeudi: 9h à 17h
et soir sur demande
Vendredi: 9h à 21h
Samedi: 8h à 12h



PERMANENTE OU BALAYAGE

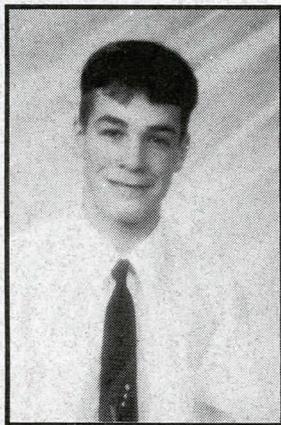
29,95 \$
taxes incluses

542-7792

SPÉCIAL • BRONZAGE

Si vous voulez avoir un avant-goût de l'été, venez vous faire bronzer. Vous allez relaxer

200 minutes-10 séances 26 \$
400 minutes-20 séances 50 \$
600 minutes-30 séances 72 \$



Pierre-Yves Larouche

MÉDAILLÉ D'ARGENT EN JUDO

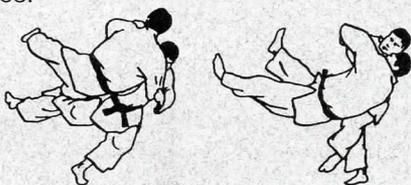
Le 16 mars dernier, un de nos citoyens représentait le Québec au championnat canadien de judo juvénile et junior. Cette compétition s'est déroulée à Calgary.

Pierre-Yves Larouche a contribué à maintenir la bonne réputation de notre province dans ce sport, en se méritant la médaille d'argent dans la catégorie junior, 60 kg et moins.

C'est avec beaucoup de fougue qu'il s'est mérité trois victoires avant de perdre en finale contre un autre athlète du Québec. Aux dires de ses entraîneurs, cette finale a été chaudement disputée.

Membre du club «Les judokas de Jonquière» depuis déjà douze ans, Pierre-Yves en était à sa troisième participation à un championnat national et cette compétition demeure sa meilleure performance.

Bravo Pierre-Yves!



CLINIQUE DE MASSOTHÉRAPIE

Massage CALIFORNIEN Anti-stress
Massage SUÉDOIS Travail musculaire
(maux de dos, sciatique, etc.)

OUVERT LE JOUR ET LE SOIR

3758, rte Mathias, Shipshaw
Tél.: (418) 542-3977

Madeleine Gagnon,
Membre de la F.Q.M.M.



BAZZAR

HÉ LES AMIS !

Nous aurons encore un bazar cette année. Celui-ci se tiendra les **18 et 19 mai**.

Nous avons besoin de votre collaboration, ne jetez rien qui pourrait nous être utile.

Nous avons encore notre panier d'épicerie d'une valeur de 150 \$ à gagner.

Si on vous offre des billets, n'hésitez-pas à nous encourager.

Le BAZAR c'est l'affaire de toute la population!

Depuis deux ans nous aidons beaucoup de personnes. Nous donnons la chance à des gens de se procurer divers objets à très bon prix. Environ 50 personnes travaillent pour cette activité, ça bouillonne d'optimisme!

Si vous voulez nous donner des choses ou encore offrir vos services, n'hésitez-pas à nous téléphoner au 542-0336 et demandez madame Bouchard.

FIRCOGRAPH

IMPRIMERIE

C'EST LÀ QU'ON IMPRESSIONNE !

Papeterie • dépliants • affiches
certificats • publications • formules
albums de finissants • estampes • faire-parts

3890, rue de la Fabrique, Jonquière, QC G7X 3N7

Tél.: 695-3990 • Téléc.: 695-1577



SANTÉ Services

POUR SHIPSHAW :

Livraison tous les jours à 14 h.



Joyeuses Pâques!

DANIEL MARCHAND PHARMACIEN

1858, rue Sainte-Famille, Jonquière
547-9375

HEURES D'OUVERTURE

- LUNDI AU VENDREDI 9 h à 21 h
- SAMEDI 9 h à 17 h
- DIMANCHE 18 h à 20 h